

## Commune de MAILLY-RAINEVAL

### **PROCÈS-VERBAL** **de la réunion du Conseil Municipal** **de MAILLY-RAINEVAL**

Séance ordinaire du 21 mai 2026

**Convocation** : le 03 avril 2026

**Affichage** : le 16 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf avril, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de Monsieur Francis MOURIER, Maire.

**Présents** : Mesdames Linda HOREMANS, Carole CHARLES, Tatiana VIALLANEIX, Aurélie LABOULAIS, Julie DEMAILLY et Messieurs Francis MOURIER, Philippe GOBLET, Gilles BRULÉ, Vincent RICHARD, Christophe TAHON, Alexandre SOMMER.

**Secrétaire de la séance** : M. Philippe GOBLET.

#### **PREMIÈRE SÉANCE – 19h00**

##### **Approbation du Procès-verbal du conseil du 09 avril 2026 :**

Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19h00.

##### **1. Bilan sanitaire de l'église :**

###### **Déroulement et discussions :**

Monsieur BRASSART, architecte, présente au Conseil le projet de restauration de l'église ainsi que son bilan sanitaire.

L'analyse met en évidence que la première phase des travaux devra impérativement se concentrer sur les aménagements extérieurs, visant à traiter deux problématiques majeures :

1. Les infiltrations d'eau pluviale des transepts et chevronnée au-dessus des chapelles.
2. L'humidité du sol constatée sur la façade Nord/Est ainsi que des infiltrations au niveau du porche.

Plusieurs préconisations et décisions découlent de cette présentation :

- **Travaux de jointure extérieure** : Le Conseil valide le lancement des démarches pour la réfection des joints extérieurs. Afin de comparer les offres, un minimum de trois devis sera prioritairement demandé auprès d'artisans qualifiés.
- **Drainage du sol** : Pour remédier efficacement à l'humidité des sols, Monsieur BRASSART préconise la mise en place d'un système de drainage. Le montant estimé pour cette opération est d'environ **40 000 €**.
- **Demandes de subventions** : L'architecte souligne l'importance d'optimiser la prise en charge financière de ce dossier. De multiples aides réglementaires peuvent être allouées par l'État, la Région et le Département.

↩ **Décisions et plan d'action :**

- **Action 1** : Lancement des demandes de devis (minimum 3) pour la jointure extérieure et l'étanchéité des transepts.
- **Action 2** : Conformément aux conseils de Monsieur BRASSART, le dossier de demande de subventions sera transmis aux différents organismes financeurs dès la réception des premiers devis de jointure, afin de faciliter et d'accélérer l'instruction des aides.
- **Action 3** : Reprise de contact avec la fondation du patrimoine pour les dons et mécénats.

**DEUXIÈME SÉANCE – 20h00**

**1. Composition des commissions thématiques de la CCALN :**

Le Conseil Municipal a validé la répartition des représentants de la commune au sein des différentes commissions thématiques de la Communauté de Communes Avre Luce Noye (CCALN) :

| Commissions                                                       | Référent           |
|-------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Développement économique, Tourisme, Économie solidaire et sociale | Gilles BRULÉ       |
| Finances                                                          | Christophe TAHON   |
| Administration Générale                                           |                    |
| Action sociale                                                    | Vincent RICHARD    |
| Petite Enfance - Jeunesse                                         | Linda HOREMANS     |
| Aménagement du territoire                                         | Gilles BRULÉ       |
| Culture et Communication                                          | Linda HOREMANS     |
| Environnement                                                     | Tatiana VIALLANEIX |
| Eau – Assainissement -SPANC - érosion                             | Philippe GOBLET    |
| Voirie – Travaux - Patrimoine                                     | Alexandre SOMMER   |

**2. Délibération 16.2026 : Désignation d'un correspondant défense.**

**Sur proposition de Monsieur le Maire**, et en application des dispositions réglementaires en vigueur, le Conseil municipal est invité à désigner un correspondant défense parmi ses membres.

Monsieur Philippe GOBLET s'est porté candidat pour occuper ces fonctions au sein de la commune.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **valide à l'unanimité** la candidature de Monsieur Philippe GOBLET et le désigne officiellement en qualité de correspondant défense de la commune.

### 3. Organisation des manifestations communales :

#### ↳ Randonnée pédestre :

La date est officiellement confirmée au **06 juin 2026**. Le rassemblement des participants se fera à l'école à **09h00** pour un départ programmé à **09h30**.

#### ↳ Kermesse :

Elle se déroulera le **20 juin 2026** dans la commune. Cet événement est organisé par l'Association des Parents d'Élèves « Souris Vertes » sur le thème du cirque. La municipalité offrira un vin d'honneur. La préparation logistique et la mise à disposition du matériel débiteront dès le **19 juin 2026**.

### 4. Information sur les élections sénatoriales :

Monsieur le Maire informe l'ensemble des conseillers présents que l'élection du délégué titulaire ainsi que des trois suppléants se déroulera le **05 juin prochain à 20h00**, au sein de la mairie.

### 5. Questions diverses :

#### ↳ Fête du village :

- **Restauration :** Monsieur le Maire donne lecture du devis reçu de la part de CP Rôtisserie (Cochon à la broche), d'un montant de **2 538,58 € TTC**. Il précise à cette occasion que le tarif de la part du cochon est passé à **12 € au lieu de 11,50 €**.

Par ailleurs, un autre prestataire ayant été proposé, Monsieur le Maire prendra attache avec ce dernier afin d'obtenir des informations complémentaires et ses tarifs. Cette démarche permettra d'organiser au mieux l'événement pour cette année et/ou d'envisager une collaboration avec lui l'année prochaine.

- **Animations :** En remplacement des structures gonflables, Monsieur le Maire propose une prestation de grands jeux picards traditionnels pour un montant de 200 €. **Validé à l'unanimité par les membres présents.**
- **Rassemblement automobile :** Monsieur le Maire soumet au conseil la proposition de venue de l'association « En voiture Simone ». Les véhicules seront exposés dans la rue des Charrons de **09h00 à 11h00**. Une note d'information sera distribuée aux propriétaires et locataires du secteur concerné. **Validé à l'unanimité par les membres présents.**

#### ↳ Retraite aux flambeaux du 13 juillet :

- Le devis pour l'achat des lampions s'élève à 174,84 € (comprenant 100 lampions et 120 bougies).
- La proposition d'un spectacle de feu d'artifice d'une durée de 6 minutes (à partir de 590 €) est soumise au vote. **Validé à l'unanimité par les membres présents.**

↳ Association de la Fondation du Patrimoine :

- Monsieur le Maire propose le renouvellement de l'adhésion annuelle de la commune pour un montant de 100 €. Cette démarche permettra notamment de faciliter la collecte de dons pour la restauration de l'église ou pour tout autre projet patrimonial communal. **Validé à l'unanimité par les membres présents.**

↳ Voirie (Affaissement des bas-côtés) :

- Un affaissement important des bas-côtés est signalé sur la route de Rouvrel, à la hauteur du bois du Bellois, zone particulièrement fréquentée par des véhicules de fort tonnage (bus, poids lourds...). Monsieur le Maire prend note de cette situation et s'engage à la signaler rapidement aux services techniques compétents (CCALN) pour intervention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h07.

Fait à Mailly-Raineval,  
Le 22 mai 2026